

AI Act : maîtriser les fondamentaux, les principes-clés et réussir sa mise en conformité

Objectifs :



- Comprendre les fondamentaux du Règlement sur l'IA et des textes associés, l'approche par niveaux de risques et les obligations
- Comprendre les enjeux contractuels de l'IA et les responsabilités
- Préparer la mise en conformité de son entité : gouvernance, contrats, etc.

Compétences visées :



- Maîtriser les enjeux juridiques liés à l'IA
- Gérer les responsabilités et analyser les risques dans le cadre d'un projet IA
- Mise en conformité et bonnes pratiques en matière de gouvernance et contrats

Pour qui ? Aucun prérequis

Toute personne concernée par les enjeux de l'IA : dirigeant, juriste, DPO, responsables de la conformité, chefs de projets IA, DSI, RSSI / FSSI, etc.

Sessions - Délai d'entrée

intra-entreprise : nous consulter

Taille du groupe : nous consulter

Inscription : contact@avocats-mathias.com

Durée : 1 journée en présentiel – continu

Tarif :

Stage / personne : sur devis

Option repas : sur demande

Conditions commerciales : nous consulter



Programme COMPL 16

Comprendre les fondamentaux de l'IA et ses enjeux juridiques

1

- Enjeux juridiques et éthiques de l'IA : Appréhender les définitions et les concepts
- Anticipation des risques liés à l'IA (biais, discrimination, atteinte à la vie privée, failles de cybersécurité, etc.)
- Articulation avec d'autres réglementations (notamment RGDP)

Comprendre les enjeux de l'IA en matière de gouvernance et de droit des contrats

2

- Quelle gouvernance adaptée à votre structure et vos activités
- L'IA et ses impacts sur le droit des contrats
- Partie-prenantes, chaînes de responsabilité, implications légales

Adopter les bonnes pratiques

3

- Adapter sa gouvernance aux enjeux de l'IA et aux fonctions clés de son entité (COMEX, Digital Ethic Officer, DPO, CISO, etc.)
- Sensibilisation à la gestion du risque et aux sanctions



Modalités pédagogiques



Mathias | Avocats

Pédagogie, méthodes et moyens :

Les modules proposés associent apports théoriques et mise en application : questions & réponses, mises en situation pratiques (simulations, études de cas), échanges avec les participants

Supports de stage :

Bagage pédagogique comprenant un support de présentation et des cas d'usage



Modalités d'évaluation et Organisation

Évaluation : En fin de stage - Questionnaire d'évaluation de la formation

Tests de certification : Aucun (formation non certifiante)

Animateur : Avocat Sénior Expert, spécialiste de la matière

Lieu de stage : Paris Centre

Accès - Handicap : Contactez notre référent Handicap



CONTACTS:

MATHIAS AVOCAT – 19 RUE VERNIER 75017 PARIS
Tél. +33 1 43 80 02 01 – Mél : contact@avocats-mathias.com
<https://www.avocats-mathias.com>

Siret : 832 285 399 000 16 – NDA : 11755725575
Tous droits réservés

